

Article

Symposium 2008 :
Collecte des données : défis, réalisations et nouvelles orientations

Études en vue du recensement canadien de 2011

par Marie-Noëlle Parent et Heather Lathe

2009



Études en vue du recensement canadien de 2011

Marie-Noëlle Parent et Heather Lathe¹

Résumé

Le prochain recensement aura lieu en mai 2011. Cette enquête d'envergure représente un défi particulier pour Statistique Canada et demande beaucoup de temps et de ressources. Une planification serrée a été mise en place afin d'atteindre tous les échéanciers. Plusieurs étapes de mise à l'essai du questionnaire ont été prévues. Ces tests portent sur le contenu du recensement mais abordent aussi la stratégie de communication prévue. Cet article a pour but de présenter un portrait global de la stratégie. De plus, l'emphase sera mise sur l'intégration des études qualitatives à l'étude quantitative faites en 2008 afin de pouvoir analyser les résultats et ainsi obtenir une meilleure évaluation des propositions.

Mots clés : Questionnaire, recensement, études qualitatives, étude quantitative, plan expérimental, analyse.

1. Introduction

1.1 Survol du recensement

Le recensement s'adresse à tous les hommes, femmes et enfants qui vivent au Canada le jour du recensement ainsi qu'aux citoyens canadiens temporairement à l'étranger. Il est mené à tous les cinq ans et est une des seules enquêtes sociales à Statistique Canada à participation obligatoire. Deux questionnaires principaux sont utilisés lors du recensement : un court (le 2A, envoyé à 80 % des ménages) et un long (le 2B, envoyé à 20 % des ménages).

Au Canada, le recensement constitue la seule source fiable de données détaillées sur de petits groupes et permet aussi d'avoir accès aux données sur des régions aussi petites que des quartiers ou sur le pays lui-même. Le prochain recensement de la population aura lieu le 10 mai 2011.

Comme pour les autres enquêtes qui sont répétées dans le temps, le dilemme entre comparabilité et pertinence se pose lors de la détermination du contenu de chaque recensement. En effet, la nécessité d'obtenir des données chronologiques donne à penser que les questions posées lors d'un recensement national devraient toujours être les mêmes. Cependant, il faut parfois y apporter certaines modifications étant donné les nouveaux besoins qui surgissent en matière de données ou en raison des changements qui surviennent au sein de notre société. Il est nécessaire d'en tenir compte pour mieux élaborer, soutenir et surveiller les lois et les programmes en vue de la gestion efficace du pays. C'est la raison pour laquelle le recensement a apporté divers changements au fil des ans, notamment à sa terminologie et à ses définitions.

1.2 Étapes menant aux questionnaires du recensement

Il y a eu peu de modifications aux questionnaires lors du dernier recensement en 2006. En effet, le côté opérationnel a été consciemment priorisé car plusieurs changements étaient anticipés de ce côté. Les ressources disponibles pour effectuer des études qualitatives ou d'autres études sur le contenu ont donc été limitées en 2006. Par conséquent, pour 2011, l'emphase a été mise sur le processus décisionnel au niveau des questions qui seront ajoutées, enlevées ou modifiées.

¹Marie-Noëlle Parent, Statistique Canada, Ottawa, Canada, K1A 0T6 (marie-noelle.parent@statcan.gc.ca); Heather Lathe, Statistique Canada, Ottawa, Canada, K1A 0T6 (heather.lathe@statcan.gc.ca)

L'équipe responsable de déterminer le contenu avait comme principaux objectifs de consulter les utilisateurs clés des données du recensement, de mener des études, de faire une analyse en profondeur des changements potentiels au contenu et de s'assurer que les différentes divisions clientes impliquées dans le processus utilisent des concepts harmonisés.

Différentes étapes menant à la détermination du contenu ont été planifiées. Tout d'abord, il y a eu des consultations sur le Recensement de 2011 qui ont débuté au printemps 2007. Ensuite, trois grandes phases d'études qualitatives sur le contenu des questionnaires ont été réalisées au cours de l'automne 2007 et du printemps 2008, suivies d'une étude quantitative en mai 2008. En parallèle, trois phases d'études qualitatives sur la stratégie de communication proposée ont aussi été effectuées. Plusieurs recommandations ont été faites suite à ces études. Certaines ont été intégrées entre deux phases d'études successives. D'autres changements proposés seront mis à l'essai lors du Test du recensement en mai 2009. Finalement, le contenu des questionnaires du recensement sera soumis pour approbation finale à l'automne 2009, en prévision du Recensement de 2011. Pour la stratégie de communication, l'échéancier est un peu moins serré et il se peut qu'une autre phase d'étude qualitative ait lieu à l'hiver 2009.

1.3 Processus de consultation

Avant chaque recensement, Statistique Canada demande l'avis des utilisateurs de données et des autres partis intéressés partout au Canada quant à la nature et à la quantité de renseignements qu'ils souhaitent trouver dans la base de données du recensement. L'objectif de ces consultations vise à s'assurer que Statistique Canada tient compte des besoins émergents des utilisateurs ainsi que des nouvelles questions d'ordre social ou économique.

Trois stratégies majeures ont été utilisées pendant le processus de consultation pour obtenir les commentaires des différents intervenants au sujet des questionnaires du Recensement de 2011. Tout d'abord, il y a eu des consultations en personne, surtout auprès d'utilisateurs de données tels que des organismes sans but lucratif, des ministères fédéraux ou des chercheurs universitaires. Ensuite, des campagnes par courrier électronique ont servi à annoncer la diffusion du guide de consultation et à inviter les quelque 900 utilisateurs connus des données du recensement à présenter leurs observations par écrit ou par Internet. En fait, tous les canadiens avaient l'opportunité de prendre part à ce processus et d'envoyer des suggestions.

Le processus de consultation a débuté en avril 2007 et la majeure partie des commentaires a été reçue avant novembre 2007. Comme c'est un processus continu, plusieurs autres suggestions ont été envoyées par la suite. Certaines ont été considérées en vue du Recensement de 2011. En raison de l'échéancier serré, d'autres ne pourront l'être que lors des recensements futurs.

1.4 Implication du CRCQ et méthodes employées

Une fois que le processus de consultation a été bien entamé, des études qualitatives ont été planifiées afin de tester certaines recommandations. Pour ce faire, le Centre de Ressources en Conception de Questionnaire (CRCQ) a été sollicité. En effet, à Statistique Canada, un des mandats du CRCQ est de participer activement à la révision des questionnaires utilisés pour les différentes enquêtes menées par l'agence. Le CRCQ a donc été grandement impliqué dans toutes les études qualitatives effectuées pour le recensement, que ce soit au niveau de la stratégie de communication ou de la mise à l'essai des questionnaires. En ce qui concerne la stratégie de communication, l'objectif était de tester différentes lettres d'introduction envoyées par la poste et la façon de présenter les options de complétion du questionnaire offertes aux répondants. Ensuite, il y a eu plusieurs mises à l'essai des questionnaires 2A et 2B. Ces études ont été faites dans plusieurs centres urbains répartis à travers le Canada, en employant deux méthodes principales : des entrevues cognitives et des groupes de discussion. Bien que la plupart de ces rencontres aient eu lieu dans des endroits réservés à cet effet permettant l'observation par plusieurs clients externes, certaines des entrevues ont été faites au domicile des gens.

Lors de ces mises à l'essai, les intervenants du CRCQ tentaient de vraiment comprendre et approfondir le processus cognitif de réponse (Tourangeau, 1984) des différents participants. Pour ce faire, la compréhension des instructions, des concepts et des questions était sondée de façon détaillée afin de déterminer les causes des erreurs de réponse.

2. Stratégie de communication

2.1 Importance

La communication est vraiment une composante vitale du processus du recensement. Par exemple, il est primordial que la toute première lettre envoyée dans la majorité des foyers canadiens soit bien accueillie et surtout bien comprise. La stratégie de communication met donc l'accent sur la façon dont le recensement sera présenté à la population et non sur les questionnaires en tant que tel. Il s'agit tout d'abord d'évaluer l'enveloppe et la lettre qui seraient envoyées initialement pour annoncer le recensement et expliquer comment y participer. Ensuite, la stratégie globale doit être analysée : les lettres de rappel qui seraient envoyées, les messages téléphoniques ou autre support médiatique qui pourraient être utilisés au besoin, et l'échéancier envisagé. Tel que mentionné, un des défis principal est de clairement démontrer l'importance du recensement aux yeux des canadiens. Il est aussi nécessaire de s'assurer d'établir un bon rapport avec les répondants afin d'encourager leur collaboration, sans insister outre mesure sur le caractère obligatoire du recensement qui pourrait en rebuter plusieurs. Il faut évidemment s'assurer que le message est clair et déterminer une procédure de suivi appropriée. Plusieurs stratégies de contact ont été évaluées afin de répondre à tous ces critères.

2.2 Problématiques explorées

Il y a eu une grande nouveauté au niveau de la méthode de collecte au cours du Recensement de 2006. Pour la toute première fois, les canadiens avaient la possibilité de compléter leur questionnaire du recensement en ligne. La grande majorité des ménages avait tout de même reçu un questionnaire papier par la poste, suivant la procédure habituelle utilisée lors des quelques recensements précédents. Cette nouvelle option a connu un franc succès en 2006 (plus de 18 % des réponses ont été obtenues par Internet). Ce résultat, appuyé par un test concluant auprès d'environ 20 000 ménages qui avaient seulement reçu une lettre en 2006 (Laroche, 2007), a amené à repenser la stratégie employée. En effet, il est prévu de faire la promotion de la réponse par Internet en 2011 et d'envoyer seulement une lettre (et non plus le questionnaire papier) dans environ 60 % des ménages. Ces ménages seront majoritairement situés dans des secteurs de grands centres urbains dont le taux de réponse par Internet a été élevé en 2006. Cette méthode de collecte est privilégiée à cause de la rapidité et de la qualité des réponses ainsi que l'intégration de la saisie des données au processus de réponse. Cette méthode est également préférable au niveau environnemental puisque beaucoup moins de questionnaires auraient à être imprimés.

Cette première lettre indiquerait donc aux gens de remplir leur questionnaire du recensement en ligne (avec un code d'accès sécurisé unique) ou de téléphoner (à un système automatisé) pour recevoir un questionnaire papier s'ils le préfèrent. Au cours des études qualitatives, cette suggestion a reçu un accueil mitigé. D'un côté, plusieurs personnes habituées à l'ordinateur trouvaient ce virage tout à fait logique et y voyaient en plus une économie de papier. De l'autre, c'était perçu comme un fardeau supplémentaire. En effet, plusieurs personnes disaient ne pas vouloir ou pouvoir aller sur Internet pour différentes raisons et trouvaient contraignant le fait d'avoir à téléphoner et d'attendre quelques jours avant de pouvoir recevoir et compléter le questionnaire papier. Sans grande surprise, il y avait une distinction marquée des réactions selon l'âge des personnes interrogées. Les personnes plus âgées habituées à recevoir le questionnaire papier et étant moins familières avec l'ordinateur de façon générale étaient particulièrement réfractaires à l'approche suggérée. Il peut en effet être difficile de concevoir les avantages considérables à grande échelle qui résulteraient de cette nouvelle approche. Il est donc anticipé qu'elle nécessitera un suivi plus extensif auprès des non-répondants, d'où l'importance d'envoyer des lettres de rappel assez rapidement au besoin.

Il y a eu plusieurs autres problématiques discutées durant ces études. Par exemple, il y a eu plusieurs commentaires sur la pertinence de donner une date d'échéance pour compléter le questionnaire du recensement. Bien que certaines personnes apprécient avoir une date comme cadre de référence, d'autres admettent que cela pourrait diminuer en quelque sorte le caractère urgent du recensement et qu'ils pourraient attendre plus longtemps avant de le remplir. Aussi, il y a eu plusieurs discussions sur le fait que le recensement est obligatoire. Il n'est pas facile de déterminer à quel point son aspect légal devrait être abordé dans les différentes lettres. En effet, le défi est d'amener les gens à participer de leur plein gré au recensement sans trop avoir à mettre l'accent sur la possibilité de

conséquences légales s'ils ne le font pas. Les résultats des études tendent à montrer qu'une approche graduelle serait la meilleure. La première lettre qui vise l'ensemble des répondants devrait garder un juste équilibre entre la présentation des bénéficiaires du recensement et l'obligation de répondre alors que les lettres et messages successifs devraient inclure un message d'obligation de plus en plus explicite. Il y a finalement eu des questionnements sur le nombre de lettres de rappel qui devraient être envoyées, le délai entre chacune de ces lettres et même la couleur de l'enveloppe à utiliser.

Des rapports internes ont été écrits suite à ces nombreuses études, qui ont eu lieu entre juillet 2007 et décembre 2008, et ont permis à l'équipe en charge des communications pour le Recensement de 2011 de prendre des décisions éclairées. Deux approches un peu différentes seront utilisées lors du test du recensement en mai 2009, possiblement suivi d'une autre phase d'étude qualitative, afin de permettre à l'équipe responsable de la communication d'avoir des résultats quantitatifs et de mieux cerner les besoins pour établir la stratégie finale pour 2011.

3. Études qualitatives pour les questionnaires du recensement

3.1 Contexte

En ce qui a trait aux mises à l'essai typiques des questionnaires, plus de 400 personnes de la population générale ont participé aux études qualitatives du CRCQ au cours de la dernière année. Afin de tester des questions spécifiques, et aussi dans le but de prendre en considération de nouvelles réalités canadiennes, certains groupes ont été plus sollicités que d'autres. En effet, les personnes autochtones, les gens vivant dans des familles nombreuses et recomposées, les immigrants récents, les gens vivant en couple avec une personne de même sexe et des gens de diverses religions et de divers niveaux d'éducation ont été particulièrement ciblés lors de ces consultations.

3.2 Instructions

Le questionnaire du recensement est normalement rempli par un membre du ménage sans l'aide d'un intervieweur. La lisibilité, la clarté et la compréhension des instructions qui apparaissent sur le questionnaire sont donc cruciales. Il y a surtout deux défis majeurs à relever : s'assurer que les gens comprennent dans quel ordre inclure les membres de leur ménage (il y a vraiment un ordre précis à suivre) et surtout qui doit être inclus dans cette liste. Étant donné la nature même de l'enquête, il est effectivement très important de fournir des instructions très précises afin de dénombrer toutes les personnes qui doivent l'être et d'éviter qu'une même personne soit énumérée dans deux ménages différents (par exemple, dans le cas d'un enfant en garde partagée).

En ce qui a trait à l'ordre des personnes à inclure, la formulation a été revue au cours des dernières études qualitatives afin de tenter d'améliorer la qualité des données recueillies. Le libellé a donc été un peu modifié et des notes supplémentaires ont été ajoutées mais ces changements ne semblent pas avoir eu l'effet escompté et n'ont pas été concluants. Il faut dire que les notes en question n'ont tout simplement pas été remarquées dans bien des cas.

Les instructions détaillées pour faire la liste, ainsi qu'un espace réservé aux quelques rares ménages qui n'ont pas à compléter le questionnaire pour différentes raisons, apparaissent sur une page distincte dont l'emplacement a changé au cours des études qualitatives (elle était d'abord au tout début, et a ensuite été mise après la création de la liste). Le fait de la placer après a eu comme impact notable que plusieurs répondants n'y ont pas porté attention du tout. Il faut dire que la liste des membres à inclure est très facile à déterminer pour la majorité des ménages. Il est donc moins important que les instructions soient lues au complet dans ces cas, bien que cela puisse sembler contre intuitif. Par contre, il faut s'assurer que les gens avec des cas problématiques ou douteux consultent ces instructions au besoin. Lors des dernières études qualitatives, cela a semblé bien fonctionner malgré le fait que plusieurs personnes dont la situation était claire omettaient de regarder cette page. Il semble aussi que la proportion de gens qui remplissaient de façon erronée l'espace réservé aux ménages n'ayant pas à compléter le questionnaire a aussi beaucoup diminué.

Finalement, il faut noter qu'il y a beaucoup de texte à lire sur la page d'instruction détaillée, ce qui peut être un fardeau pour les gens. L'aspect visuel de cette page a été quelque peu modifié au cours des études et c'est toujours un défi de rendre l'information la plus concise et la plus simple possible.

3.3 État matrimonial

Lors du Recensement de 2006, une des catégories de réponse suggérées pour l'état matrimonial était : jamais légalement marié (célibataire). Il a été constaté lors des études qualitatives avec cette question que cela semblait heurter un peu la sensibilité des gens. En effet, de plus en plus de canadiens vivent dans des relations en tant que conjoints de fait. La plupart vivent en cohabitation depuis plusieurs années et ont des enfants donc ils ne se considèrent pas célibataires. Il faut souligner que cela ne générerait pas d'erreurs de réponse (les gens choisissaient quand même la réponse appropriée) mais il semblait important d'essayer d'y remédier. Pour ce faire, il a donc tout simplement été suggéré d'enlever le terme « célibataire » de la catégorie de réponse. Cette simple modification a semblé être mieux acceptée lors des études qualitatives qui ont suivies.

3.4 Lien avec la Personne 1

Il est difficile de recueillir l'information sur les liens unissant les membres du ménage dans un questionnaire auto-administré. Le format de la question est un peu différent et il y a aussi un grand choix de catégories de réponse à lire pour les répondants. En 2006, cette question proposait déjà des catégories pour les époux (époux ou épouse de la Personne 1) ou les enfants (fils ou fille de la Personne 1) du ménage. Il y avait aussi une catégorie « autre » dont la fréquence avait été analysée. Il a été constaté que 30 % des gens qui ont utilisé la catégorie « autre » y écrivaient que l'enfant était celui de l'autre conjoint seulement (et non le leur). Cela est facilement compréhensible vu la nouvelle réalité canadienne qui comporte de plus en plus de familles recomposées. Il a été remarqué que les gens vivant dans ces familles étaient toujours un peu hésitants pour cette question concernant les enfants du ménage car ils ne trouvaient pas de catégories représentatives de leur situation. Pour pallier ce problème, trois nouvelles catégories de réponse ont été créées pour remplacer l'originale : fils ou fille des Personnes 1 et 2, fils ou fille de la Personne 1 seulement et fils ou fille de la Personne 2 seulement. Ces nouvelles catégories ont semblé être très bien acceptées et bien utilisées par les participants. Plusieurs appréciaient le fait de pouvoir indiquer clairement le lien de chaque enfant avec les adultes du ménage sans avoir le fardeau d'écrire ou de rechercher ce lien comme auparavant.

En ce qui a trait aux époux, il y a aussi une nouvelle catégorie qui a été créée afin de répondre encore une fois à la nouvelle réalité canadienne. En effet, le mariage entre personnes de même sexe a été légalisé dans l'ensemble du Canada en 2005 mais cette réalité n'était pas reflétée dans le Recensement de 2006. Les deux options proposées sont maintenant : époux ou épouse de sexe opposé de la Personne 1 et époux ou épouse de même sexe de la Personne 1. Cela a été grandement apprécié par les gens concernés. De plus, la nature un peu délicate de cette nouvelle catégorie n'a pas semblé poser problème aux autres canadiens consultés.

3.5 Identité autochtone

La question sur l'identité autochtone a fait l'objet de plusieurs consultations dans les dernières années et aussi lors des recensements précédents. Il s'avère très difficile de trouver un libellé qui va être bien compris et pertinent aux différents groupes autochtones répartis au Canada. Il faut surtout s'assurer d'éviter les faux positifs (i.e. les gens qui pourraient s'identifier par erreur comme des personnes autochtones si la question n'est pas assez claire) de même que les faux négatifs (i.e. les gens qui sont bel et bien autochtones mais qui ne se reconnaîtraient pas dans la définition donnée).

Suite aux suggestions reçues des utilisateurs des données sur les Autochtones, et aussi aux nombreuses études qualitatives récentes, le libellé et les termes de cette question ont été modifiés. Par exemple, un des changements proposés est d'utiliser les termes « Inuk (Inuit) » plutôt qu' « Inuit (Esquimau) ». La terminologie courante sera donc utilisée et semble être mieux comprise par les trois groupes principaux concernés: les Indiens de l'Amérique du Nord (Premières Nations), les Inuits et les Métis. Les dernières analyses semblent indiquer que toutes les personnes seront en mesure de mieux s'identifier avec ce nouveau libellé.

3.6 Éducation

Bien que cela puisse sembler simple à première vue, il n'est pas facile de déterminer les questions pour la section sur l'éducation. En effet, le système d'éducation n'est pas le même à travers le Canada. Par exemple, les cégeps sont un concept propre à la province de Québec. De plus, le système d'éducation a changé au cours des années ce qui peut rendre la comparaison difficile, dépendant de l'âge de la personne. Finalement, il est surtout à noter que c'est une section très difficile à remplir pour les immigrants qui ne sont pas établis au Canada depuis longtemps et qui ont fait la majorité de leurs études dans un autre pays. Il devient alors très compliqué pour eux de répondre en fonction du système d'éducation canadien. Cette section continue de faire l'objet d'études qualitatives et d'analyses afin de mieux déterminer les besoins et la façon d'y répondre efficacement.

4. Étude quantitative: Test de contenu 2008

4.1 Plan expérimental

Tel que décrit dans cet article, les études qualitatives permettent d'identifier les questions problématiques potentielles et de faire des hypothèses en suggérant des solutions possibles. Ces hypothèses peuvent ensuite être vérifiées par des études quantitatives en appliquant un plan expérimental. Un plan expérimental permet de vraiment pouvoir comparer et quantifier les changements d'un questionnaire à l'autre. Les résultats sont analysés et une décision peut ensuite être prise sur la façon de formuler les questions finales.

Pour le Recensement de 2011, l'étude quantitative utilisée a été le test de contenu réalisé en mai 2008. Deux versions différentes des questionnaires ont été utilisées afin d'évaluer l'impact sur la qualité des données. La première (version contrôle) utilisait les questionnaires de 2006 (2A et 2B) tandis que la seconde (version alternative) utilisait des questionnaires modifiés (2A et 2B) qui incorporaient les changements proposés suite aux études qualitatives.

4.2 Population cible et échantillon

Pour cette étude, six panels ont été sélectionnés de façon indépendante et représentative dans les 10 provinces. Il y avait quatre panels de 4 750 logements chacun dans la population générale dont deux ont reçu la version contrôle (un le 2A et un le 2B) et deux ont reçu la version alternative. Les deux autres panels étaient constitués de 3 500 logements chacun, dont au moins une personne du logement avait été identifiée comme autochtone en 2006. Leur objectif premier était de permettre une meilleure analyse des changements aux questions sur l'identité autochtone. Pour ces deux derniers panels, seuls les logements hors réserve ont été considérés. Ils ont reçu respectivement les questionnaires contrôle et alternatif du 2B seulement.

Contrairement au recensement, le test de contenu 2008 n'était pas obligatoire et a eu un taux de réponse de 46 % pour les formulaires 2B et de 52 % pour les formulaires 2A. Il a donc été possible d'analyser les données d'environ 12 000 ménages répondants (composés de 28 000 personnes) sur les quelque 26 000 ménages qui étaient initialement visés.

4.3 Analyses et résultats

Cette section portera sur certains sujets qui ont déjà été abordés dans cet article, comme l'état matrimonial et le lien avec la Personne 1. De nouvelles variables seront aussi discutées : le sexe et la date de naissance.

Tout d'abord, les catégories de réponses pour la variable sexe (masculin ou féminin) apparaissaient de façon verticale en 2006 (une sous l'autre). Aucun changement n'était prévu pour 2011 mais vu un manque d'espace dû à des modifications sur d'autres questions, elles ont été placées de façon horizontale (une à côté de l'autre) lors des études réalisées. Aucun problème n'a été noté lors des études qualitatives et les gens voyaient et répondaient à la question. Par contre, il y a eu une légère augmentation de la non-réponse lors de l'étude quantitative. Cette

augmentation est probablement due au fait que certaines personnes ne voient tout simplement pas la question puisqu'elle occupe maintenant moins d'espace sur le questionnaire.

Ensuite, la date de naissance est l'une des informations primordiales collectées par le recensement. Or, son format en trois champs (le jour, le mois et l'année) fait qu'elle est sujette à des erreurs de déclaration par le répondant et aussi de saisie vu l'écriture parfois illisible. De plus, au cours du Recensement de 2006, il y a eu certains problèmes au niveau de la saisie automatisée. En effet, la distribution des erreurs de saisie automatisée est moins uniforme que la distribution des erreurs de saisie obtenue lors d'une saisie manuelle des données. Cette différence semble avoir eu un effet pervers pour certaines petites populations selon l'âge. Afin d'atténuer ce problème et d'améliorer la qualité des données sur la date de naissance et l'âge en général, il a été suggéré d'ajouter un champ pour demander l'âge de la personne en plus de sa date de naissance. Cette information supplémentaire sur l'âge servirait surtout de validation pour la date de naissance et pourrait être considérée pour l'imputation. Cette approche est d'ailleurs déjà utilisée dans d'autres pays. L'ajout de la variable âge constitue par contre un fardeau supplémentaire pour le répondant. Lors des études qualitatives, la plupart des gens ont répondu aux deux variables (date de naissance et âge) sans aucun commentaire. Plusieurs étaient ensuite explicitement questionnés sur la pertinence de demander les deux variables et il y a eu très peu de commentaires à l'effet qu'elles étaient effectivement redondantes et qu'il n'était pas nécessaire de demander les deux. Lors de l'étude quantitative, il y a eu une très légère augmentation de la non-réponse à la date de naissance sur le questionnaire de la version alternative (celui avec la variable âge ajoutée) mais 96 % des répondants ont tout de même donné les deux informations. Cela indique que la qualité des données pourrait vraisemblablement être augmentée en ajoutant le champ de l'âge sans imposer trop de fardeau supplémentaire aux répondants.

Pour l'état matrimonial, les versions testées différaient selon qu'elles employaient ou non le terme «célibataire», tel que discuté préalablement. La distribution des réponses était très similaire entre les deux versions testées. L'analyse semble donc confirmer qu'il serait approprié d'enlever le terme « célibataire » puisque cela n'aurait pas d'impact au niveau de la qualité des données. De plus, ce serait plus approprié selon les commentaires reçus des répondants lors des études qualitatives.

Pour le lien avec la Personne 1, les nouvelles catégories proposées dans la section 3.4 ont été ajoutées sur la version alternative. Par exemple, le nombre de fils et de filles s'est avéré très similaire entre les deux versions testées et la distribution des nouvelles catégories de réponse semblait raisonnable. Il semble que ces nouvelles catégories seraient pertinentes et bien comprises, et qu'elles n'imposeraient pas un fardeau supplémentaire aux répondants, au contraire. De plus, cela permettra d'avoir de l'information du recensement sur les familles recomposées, ce qui n'était pas possible selon la formulation de la question telle qu'elle apparaissait en 2006. Finalement, ce changement diminuerait de façon significative le nombre de gens qui devaient auparavant aller dans la catégorie «autre» et prendre le temps d'écrire la relation qu'ils avaient avec la personne. L'analyse semble donc confirmer ici aussi qu'il serait positif et pertinent d'aller de l'avant avec cette proposition.

Plusieurs autres questions ont ainsi été révisées et les analyses se poursuivent afin d'aider à prendre des décisions éclairées sur le contenu des prochains questionnaires du recensement.

5. Conclusion

5.1 Prochaines étapes pour le recensement

Tel que mentionné dans la section 2.2, deux approches seront utilisées et comparées au niveau de la stratégie de communication lors du test du recensement de mai 2009. Pour le moment, il est toujours envisagé d'envoyer seulement une lettre à 60 % des ménages, surtout ceux vivant dans les secteurs ayant eu un haut taux de réponse par Internet en 2006. Cette lettre serait suivie d'une première lettre de rappel (environ dix jours plus tard). Il y aurait probablement ensuite envoi d'un message téléphonique enregistré afin de rappeler aux gens de compléter leur questionnaire. Un envoi postal contenant une deuxième lettre de rappel et un questionnaire papier serait finalement envoyé à tous ceux qui n'auraient toujours pas répondu. Le message légal serait présent mais discret sur les enveloppes et dans les lettres, avec un certain accent dans les lettres de rappel. Il n'y aura pas de date d'échéance en

tant que tel, bien que les gens seront encouragés à remplir leur questionnaire dans les 10 jours suivant la réception de la toute première lettre. En fait, une des différences entre les deux approches du prochain test sera d'utiliser des échéances distinctes afin d'analyser l'impact sur le délai de complétion du questionnaire. Dépendamment des résultats de ce test, la stratégie globale pourrait être légèrement revue à nouveau.

En parallèle, les analyses de l'étude quantitative seront poursuivies pour chacune des questions auxquelles un changement a été proposé afin de déterminer le contenu final des questionnaires qui sera utilisé pour le test du recensement en mai 2009. Il est aussi probable que d'autres études qualitatives sur certaines questions spécifiques soient effectuées au cours des prochains mois. De plus, bien que l'objectif premier du test de mai 2009 soit principalement opérationnel, les données recueillies seront analysées et des changements pourraient être apportés dans le cas de problèmes évidents. Tout cela mènera à la soumission finale des questions qui est prévue pour l'automne 2009.

Tous les changements proposés qui n'auront pas pu être testés suffisamment (par manque de temps ou de ressources, ou parce qu'ils étaient moins prioritaires) pour justifier un changement pour le Recensement de 2011 seront tout de même notés et réévalués en vue des recensements futurs.

5.2 Combiner les deux types d'études

Tel qu'expliqué au début de cet article, il y a des contraintes au niveau du recensement afin de garder la comparabilité dans le temps. Les changements qui sont effectués d'un recensement à l'autre font l'objet de consultations intensives. Ces consultations sont faites avec le public, les gouvernements, les secteurs privés et universitaires et plusieurs autres intervenants afin de mieux cerner les besoins en matière de recensement. Ces changements ont comme objectif de fournir des données de meilleure qualité qui seront pertinentes aux situations économique et sociale actuelles du Canada.

Les modifications qui sont proposées pour le contenu du recensement et les décisions prises le sont aussi en fonction de plusieurs études qualitatives qui sont appuyées par des études quantitatives dans la mesure du possible. Il semble beaucoup plus optimal et efficace d'utiliser ces deux types d'études afin de bien estimer les impacts sur la qualité des données. En effet, aucune ne pourrait identifier et solutionner tous les problèmes potentiels mais le fait d'intégrer les deux dans ce contexte apporte une dimension essentielle à la prise de décision.

Il n'est malheureusement pas toujours possible de trouver les ressources et le temps pour mener les deux types d'études dans la plupart des autres enquêtes à Statistique Canada. Elles sont souvent de bien moins grande envergure et ne disposent pas de plusieurs mois entre chaque occurrence. Par contre, il serait sans aucun doute pertinent d'au moins faire une évaluation de cette possibilité lorsque nous sommes en présence d'une enquête dont la taille d'échantillon est significative et qui sera amenée à se répéter au cours des années.

Bibliographie

- Laroche, D. (2007). 2006 Census Internet Data Collection. Rapport technique présenté au comité consultatif des méthodes statistiques de Statistique Canada, 30 avril au 1 mai 2007.
- Tourangeau, R. (1984). Cognitive Sciences and Survey Methods. *Cognitive Aspects of Survey Methodology: Building a Bridge Between Disciplines*, (Éds. T. Jabine, E. Loftus, M. Straf, J. Tanur, et R. Tourangeau), Washington, DC: National Academy of Science.